



Source : Canal de l'Assemblée nationale

## Indexation : l'AREQ plaide l'urgence

La présidente et la 1<sup>re</sup> vice-présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas et Louise Charlebois, ont participé le 2 février aux auditions de la Commission des finances publiques, dans le cadre de son mandat d'initiative portant sur l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Nos représentantes, qui étaient accompagnées pour l'occasion par plusieurs membres du Conseil d'administration et de membres de l'AREQ, ont plaidé l'urgence d'agir dans ce dossier et interpellé la présidente du Conseil du trésor.

Ainsi, Mesdames Gélinas et Charlebois ont rappelé aux parlementaires que les personnes retraitées de l'État subissent une perte croissante de leur pouvoir d'achat et que la situation s'amplifie avec le temps. Il s'agit d'un constat partagé par tous les membres du Comité de travail formé en 2008 à la demande de l'Assemblée nationale. Il est donc temps de passer à l'étape des solutions et c'est dans un esprit de collaboration et d'ouverture que l'AREQ demande la création d'une table de travail avec le gouvernement.

Ainsi, dans son mémoire, l'AREQ a abordé les questions suivantes :

- » L'apport économique des personnes retraitées
- » La dégradation du pouvoir d'achat des personnes retraitées de l'État
- » Le Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite
- » Les appuis des partis politiques
- » Les actions menées par l'AREQ
- » La demande d'une table de travail
- » La situation financière du RREGOP
- » La représentation des personnes retraitées à la CARRA
- » La négociation avec le Front commun

Enfin, les représentantes de l'AREQ ont fait état de l'opération « Calcul de la contribution non volontaire » qui se déroule actuellement et qui permet aux membres de l'AREQ d'évaluer la perte cumulative de leur pouvoir d'achat et, ensuite, d'écrire à la présidente du Conseil du trésor pour la sensibiliser à la problématique qu'ils vivent personnellement. Plusieurs centaines de personnes ont répondu à l'appel au cours des derniers jours. **Les membres de l'AREQ sont invités à participer en grand nombre à cette opération!**

Le communiqué et le mémoire de l'AREQ sont disponibles au [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net).

### Dans ce numéro :

Indexation : l'AREQ plaide l'urgence 1

Le magazine *Quoi de neuf* en  
« kiosque » le 8 février 2

À surveiller en février 2

L'AREQ sur la place publique 2

Nos comités à pied d'œuvre 3

Capsule verte 4

Rappel – Projet SIRA Santé 4

La réforme du mode de scrutin 4

Du nouveau au [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net) 5



## En « kiosque » le 8 février

Le magazine *Quoi de neuf* de février-mars 2010 sera expédié aux membres à compter du 8 février. Le dossier thématique de ce numéro est consacré à un enjeu social majeur : le droit de mourir dans la dignité. Ce dossier étoffé, qui vise à démêler les concepts d'euthanasie, de suicide assisté et de soins palliatifs, viendra sans doute éclairer la réflexion de nos membres en prévision du débat social qui s'amorce au Québec. Il a été rédigé par le bioéthicien Marcel Mélançon, professeur retraité de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), qui avait fait une présentation sur le sujet lors du dernier Conseil national de l'AREQ.

Dans ce numéro, on retrouvera notamment des articles sur le dossier de la retraite, sur la condition des femmes et la condition des hommes, une entrevue avec M. Lionel Girard, fondateur de la Fondation Laure-Gaudreault, ainsi que plusieurs articles traitant de la vie dans nos régions.



## À surveiller en février

- ✦ Commission des finances publiques sur l'indexation des régimes de retraite  
2-3 février
- ✦ Comité de sélection des projets AREQ en action  
2-3 (a. m.) février
- ✦ Tombée des textes du magazine *Quoi de neuf*  
9 février
- ✦ Correction des textes du magazine *Quoi de neuf*  
11 février
- ✦ Conseil exécutif  
17-18-19 (a. m.) février
- ✦ Comité des Statuts et Règlements  
23-24 février
- ✦ Comité national de l'environnement et du développement durable  
23 février
- ✦ Comité national de la condition des hommes  
24 février
- ✦ Rencontre des responsables régionaux de la condition des hommes  
25 février



## L'AREQ sur la place publique (communiqués)

### 2 février 2010

#### Commission parlementaire sur les régimes de retraite

L'AREQ plaide l'urgence et interpelle la présidente du Conseil du trésor

### 27 janvier 2010

#### Consultation des retraités

La présidente du Conseil du trésor invitée à clarifier ses propos en commission parlementaire

### 12 janvier 2010

Caisse de dépôt et placement : des primes indécentes



## Nos comités à pied d'œuvre

Plusieurs comités consultatifs de l'AREQ ont tenu des réunions depuis la dernière parution de ce bulletin. En voici les résumés :

**Rencontre des responsables régionaux en indexation** (3 décembre) : Les responsables ont fait le bilan de la grande manifestation du 30 septembre 2009 devant l'Assemblée nationale, abordé la négociation entre le gouvernement et le Front commun en lien avec la retraite, échangé sur la conjoncture politique et déterminé les actions à mener à l'hiver dans le dossier.

**Comité national de l'action sociopolitique** (7 janvier) : Les membres du comité ont convenu ensemble que la prochaine journée de formation pour les personnes responsables régionales aurait lieu à Québec le 21 avril prochain et porterait principalement sur les inégalités sociales en santé. Ils ont aussi travaillé sur les dossiers de la réforme du mode de scrutin, le dossier médical informatisé, et la protection des renseignements personnels.

**Comité national des communications** (8 décembre) : Les membres du comité ont effectué un suivi de la refonte du site Internet de l'AREQ, discuté de l'analyse en cours des bulletins sectoriels et échangé à propos des moyens pour accroître la visibilité de l'AREQ, tant au plan interne qu'externe.

**Rencontres de planification et de correction du magazine *Quoi de neuf*** : Les membres de l'équipe du magazine se sont rencontrés à trois reprises pour effectuer la correction des textes soumis en vue du numéro de février-mars et planifier le contenu du numéro d'avril-mai.

**Comité du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AREQ** (15 janvier) : Les membres du comité ont échangé de manière informelle à propos des meilleurs moyens de souligner les 50 ans d'histoire de l'AREQ, qui seront célébrées en 2011. L'objectif de cette démarche est de faire connaître, auprès de l'ensemble des 53 000 membres, les réalisations et les actions de l'AREQ et de saluer la contribution de ses bâtisseuses et bâtisseurs dans toutes les régions, au fil du temps. Ce comité est formé de la 1<sup>re</sup> vice-présidente de l'AREQ, la directrice générale par intérim, un membre du comité national des communications, un membre de l'équipe du magazine *Quoi de neuf* et le conseiller en communication de l'AREQ.

**Rencontre des représentants des Tables de concertation des aînés** (20 janvier) : Les représentantes et représentants de l'AREQ aux Tables régionales de concertation des aînés ont tenu leur rencontre annuelle en compagnie des membres du Conseil d'administration de l'AREQ. Ils ont ainsi discuté des principales réalisations aux tables en 2009, traité de la collaboration entre l'AREQ et les différentes tables et échangé à propos d'événements à venir tels que la *Journée internationale des personnes âgées* et le *Rendez-vous des générations*.





## Saviez-vous... combien peut-on manger d'eau?

Par M<sup>me</sup> Claudette Lefebvre

D'autres exemples de volume d'eau nécessaire à la production d'aliments...

- 1 pomme / 70 litres
- 1 pomme de terre / 25 litres
- 250 ml de thé / 35 litres
- 250 ml de bière / 75 litres
- 1 boîte de fruits en conserve / 35 litres

Source : *Environnement Canada*

Comme vous avez pu le constater, les choix alimentaires que nous faisons ont un impact réel sur la quantité d'eau utilisée pour les produire. Nous pouvons donc mieux comprendre que nous mangeons une bonne quantité d'eau! Alors bon appétit et surtout ne gaspillez pas l'eau car elle est très précieuse pour notre alimentation!



Enquête sur la santé et les habitudes de vie des personnes âgées

## Rappel – Projet SIRA Santé

L'enquête sur la santé et les habitudes de vie des personnes âgées est en cours de réalisation. En effet, les questionnaires ont été expédiés dans la semaine du 25 janvier à 3 000 membres de l'AREQ et de la FADOQ. En conséquence, les élus et les membres des comités de l'association sont invités à inciter les personnes qui le recevront à y répondre. Elles ont jusqu'au 12 février pour retourner le questionnaire complété. De plus, elles peuvent être rassurées quant à la confidentialité des données puisque les questionnaires seront détruits à la fin de l'enquête.

Nous vous remercions de votre collaboration pour le succès de cette opération qui, avec d'autres composantes de recherche, nous permettra de faire la preuve que nous ne sommes pas un poids, mais plutôt **UNE FORCE POUR LA SOCIÉTÉ.**

## La réforme du mode de scrutin

Du nouveau dans ce dossier. [Le Mouvement pour une démocratie nouvelle](#) déposera, devant la commission parlementaire qui débutera le 16 février, un mémoire pour faire la démonstration que le projet de loi 78 n'est pas ce dont le Québec a besoin pour améliorer sa démocratie et permettre la représentation des idées, des territoires et de la population. Nous vous invitons à consulter le mémoire sur le site Internet de l'AREQ vers la mi-février dans la section Dossier / Réforme du mode de scrutin. Vous y trouverez également un résumé, mais ne vous laissez pas décourager par les 44 pages du mémoire, une bonne partie de ces pages présentent des tableaux. Si vous avez le goût de bien comprendre ce dossier, voilà le bon outil!

## AREQ (CSQ)

**Une association regroupant plus de 53 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics**

### COORDONNÉES :

320, rue St-Joseph Est  
Bureau 100  
Québec (Québec)  
G1K 9E7

### TÉLÉPHONE :

418 525-0611  
1 800 663-2408

### TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

### COURRIEL :

[areq@csq.qc.net](mailto:areq@csq.qc.net)

[www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

### COORDINATION :

**Dominic Provost**

Conseiller en communication

[provost.dominic@csq.qc.net](mailto:provost.dominic@csq.qc.net)

### CONCEPTION :

**Martine Faguy**

Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes

[faguy.martine@csq.qc.net](mailto:faguy.martine@csq.qc.net)

## Du nouveau au [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)



### Infolettre de l'AREQ

Nous vous invitons à visiter régulièrement le site Web de l'AREQ. Parmi les récentes nouveautés, les internautes remarqueront le lancement de l'infolettre, qui vient remplacer les capsules Web qui existaient sur l'ancien site.

Cette infolettre est transmise à tous les vendredis aux personnes qui y sont abonnées. Pour ce faire, il suffit de vous rendre au bas de la page d'accueil du site Internet et de cliquer sur « Abonnez-vous à l'infolettre ». Il suffit ensuite d'inscrire vos noms, prénoms et courriel, puis de sélectionner un ou plusieurs sujets d'intérêt : actualités, communiqués, activités, question de la semaine ou magazine *Quoi de neuf*.

Il s'agit donc d'un moyen tout simple et pratique pour vous tenir au courant de ce qui se passe sur le plan national à l'AREQ!

### Retour au travail

Autre ajout sur le site : la section « Retour au travail ». On peut y accéder directement à partir de la page d'accueil, soit en cliquant sur l'onglet doré « Accès membre » situé en haut de la page, soit en cliquant sur l'icône « Retour au travail » situé à droite. Il faut ensuite inscrire les informations d'identification (numéro de membre et la date de naissance). Dans cette section, auquel est ajouté régulièrement du contenu, on retrouve actuellement les offres d'emploi reçues par l'AREQ et classées par région. De plus, nous publions des offres d'emploi destinées aux 55 ans et plus répertoriées par Emploi-Québec, des renseignements sur les aspects légaux les impacts financiers et fiscaux du retour au travail, ainsi que les détails concernant trois projets d'employabilité auxquels l'AREQ est associée.



À tous les secteurs qui ont généreusement fait une contribution à la Fondation Laure-Gaudreault au cours du dernier mois de l'année 2009, je désire vous remercier ainsi que tous les membres de votre secteur pour cette contribution. Si une lettre de remerciements vous est nécessaire, communiquez avec moi et je vous en ferai parvenir une par courriel.

Nathalie Hébert, pour la Fondation Laure-Gaudreault